



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E192

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC THIONVILLE 84B1

Siret : 328 678 172 00037

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 35 84 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 729059050007

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 729059050007

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : VILVOT ET FILS

3 RUE LAVOISIER  
57970 BASSE HAM

Téléphone : 03 82 82 63 15

Portable : 06 07 63 19 58

Site Internet : www.vilvot-et-fils.fr

E-mail : etsvilvot@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
VILVOT JEAN PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	24/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/06/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	16/06/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.